

Appellation <b>Thermographe distribution Montréal</b>	No d'emploi <b>ME0266</b>
--	------------------------------

Nature du travail

- Réalise les inspections de thermographie, de décharges partielles ainsi que les inspections requises par les systèmes de maintenance du réseau souterrain distribution.
- Assis son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.
2. Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.
3. Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.
4. Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.
5. Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.
6. Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).
7. Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.
8. Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.
9. Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.
10. Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.
11. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.
12. Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.
13. Réalise les inspections de thermographie ainsi que de décharges partielles.
14. Identifie et rapporte les cas litigieux et les anomalies.
15. Consigne les informations dans les systèmes d'entreprise.
16. Réalise les inspections requises par les systèmes de maintenance ainsi que l'identification des composantes et des structures.
17. Peut participer au comité technique de leur territoire ainsi qu'au comité technique provincial.
18. Vérifie régulièrement le véhicule, l'outillage et l'équipement, et voit à leur entretien.
19. Utilise et opère de façon régulière des véhicules lourds dans des endroits à accès restreint dû à l'aménagement urbain de Montréal et de forte densité de population et manœuvre l'équipement auxiliaire.
20. Effectue l'analyse, valide la conformité et modifie au besoin les données techniques d'un réseau complexe à architecture unique, comprenant une grande variété d'installations et d'équipements à technologies diverses spécifiques à l'île de Montréal.
21. Analyse l'environnement, sélectionne et fait appliquer la planche de signalisation, dévie les pistes cyclables et passages piétonniers. Adapte régulièrement l'aménagement du poste de travail afin de prévoir les dégagements nécessaires, et ce, dans un environnement de haute densité urbaine. Communique au public et autres intervenants les consignes nécessaires à leur sécurité tout au long des travaux.

Appellation <b>Thermographe distribution Montréal</b>	No d'emploi <b>ME0266</b>
--	------------------------------

- 22. Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.**
- 23. Lors de situation d'urgence, peut accomplir les tâches de monteur distribution, dépanneur et/ou de jointeur distribution.**
- 24. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement**

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

**Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.**

<b>FACTEURS 2016</b>	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
<b>DEGRÉ</b>	3	4	3	3	3	3	3	3	2	4	4	<b>TOTAL</b>	<b>CLASSE</b>
<b>POINTAGE</b>	30	40	21	36	21	30	36	27	18	32	24	315	13

Appellation <b>Thermographe distribution Montréal</b>	No d'emploi <b>ME0266</b>
<p>Exigences d'emploi</p> <p><b>Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électromécanique de systèmes automatisés</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en montage de lignes électriques</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électricité de construction</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électricité d'entretien</b></p> <p><b>Et</b></p> <p><b>Posséder au moins cinq années d'expérience récente dans le réseau de distribution.</b></p> <p><b>Être en mesure de lire et d'interpréter les plans, devis et croquis relatifs aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Avoir de la facilité à travailler en équipe.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.</b></p> <p><b>Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.</b></p> <p><b>Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.</b></p> <p>N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.</p>	

**Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale**

Marilyne Provost, Chef rémunération		Date officielle AAAA-MM-JJ
-------------------------------------	--	-------------------------------